

Coup de chapeau à la mairie de Gennevilliers : les jeûneurs, faisant courir des risques aux enfants, virés !

écrit par Christine Tasin | 30 juillet 2012



Nous entendons, en cette période de vacances, de plus en plus de parents s'inquiéter des séjours proposés par les centres sociaux et les municipalités, en Ile de France, notamment, parce que, malgré la meilleure volonté du monde, sans avoir le moindre a priori, parents et surtout enfants ne résistent pas à deux ou trois expériences désastreuses et cherchent auprès de grands-parents ou d'amis une garde plus sûre.

Je sais que d'aucuns vont m'accuser d'imaginer des dysfonctionnements là où il n'y en aurait pas. Si seulement ! Si seulement la réalité des coups de fil et des courriels que je reçois tous les jours me démentait au lieu d'alimenter ce post...

Est-ce ma faute si, parfois, des animateurs musulmans qui encadrent les séjours ou activités donnent aux enfants non musulmans l'impression d'être la dernière roue du carrosse ? Serait-ce lié à ce sentiment, sans doute inconscient chez un certain nombre d'entre eux, que les membres de l'oumma doivent être privilégiés ?

Est-ce ma faute si, parfois, les incidents, vols de portable entre autres, se multiplient dans un environnement où trop d'enfants pris en charge gratuitement par les mairies ne sont pas élevés et trouvent normal de se servir dans les affaires de leurs compagnons de

séjour ?

Est-ce ma faute si, parfois, c'est la loi du plus fort qui règne dans certains centres de séjour, faisant des vacances de nos enfants une lutte quotidienne accompagnée de stress ?

Alors, dans ce contexte, on ne peut que saluer le professionnalisme et le [courage du responsable](#) des centres de vacances de la mairie de Gennevilliers.

C'est lui le responsable si un enfant a un accident, il doit veiller à limiter les risques encourus par les enfants sous sa responsabilité.

Il est donc normal qu'il s'inquiète de savoir si les animateurs font ramadan. S'ils font ramadan, ils sont plus faibles, ils ont moins de résistance pour encadrer et animer et, surtout, forcément moins de réflexes pour réagir en situation d'urgence. Imaginez ce qui pourrait se passer lors des « [escapades en mer](#) » proposées par la Mairie si un enfant se noyait...

Facile à comprendre, non ? D'autant que le contrat de travail de ces animateurs prévoit explicitement que les enfants et les animateurs doivent manger et s'hydrater normalement aux repas. Il n'y a donc ni dissimulation ni piège et encore moins discrimination !

Alors qu'il ait demandé aux jeûneurs de rentrer chez eux est normal, il applique la loi, il pratique le principe de précaution.

Mais ce n'est pas normal, bien évidemment, pour les jeûneurs qui considèrent que c'est leur vie privée et leur droit de culte... ni, pour les soi-disant journalistes du Bondy Blog, site communautariste puisque créé [« pour être la voix de quartiers »](#) par des jeunes issus pour la plupart de l'immigration africaine et nord-africaine. C'est d'ailleurs pourquoi on ne peut pas parler de véritables journalistes. Les véritables journalistes ont une éthique

et un devoir, le souci d'objectivité, pas celui de travailler pour une communauté ethnique, raciale ou religieuse...

Une fois de plus, c'est bien l'islam qui pose problème. Une fois de plus ce sont les obligations de l'islam qui, aux yeux d'un certain nombre de ses adeptes, priment la loi, priment leur conscience professionnelle, et annihilent le contrat de travail qu'ils ont pourtant signé.

Y a-t-il autre chose à ajouter ?

Rien si ce n'est que le responsable qui a fait son travail risque de se retrouver avec des plaintes pour discrimination, que c'est lui qui risque d'être sanctionné et, que, sans doute, les milices fascistes droidelhomistes vont tout mettre en oeuvre pour faire déclarer les dits contrats de travail illégaux, anticonstitutionnels, j'en passe et des meilleures, au motif qu'ils seraient une

atteinte à la liberté religieuse...

S'ils y parvenaient, ce serait un pas de plus pour parachever l'ouvrage de Hollande-Valls et confirmer que [l'islam est devenu la religion d'Etat](#) en France.

En attendant, n'hésitez pas à envoyer des messages de soutien au responsable des centres de vacances de la mairie de Gennevilliers. Il le mérite et va sans doute en avoir besoin.

Mairie de Gennevilliers, 177 av Gabriel Péri, 92230 GENNEVILLIERS, Tél. : 01 40 85 66 66

[Formulaire de contact.](#)

Christine Tasin